



[www.replantonslecanaldumidi.fr](http://www.replantonslecanaldumidi.fr)



# Replantons Le canal du Midi



Portrait de Pierre-Paul Riquet, le concepteur du canal du Midi.

## Projet : Les petits bois de Suzanne Noël dans le cadre de la replantation des arbres le long du Canal du Midi

### 1. Contexte :

En **1921**, fut créé par Violet Richardson le premier club Soroptimist à Oakland en **Californie**. Le premier projet lancé par ce club est la sauvegarde des **séquoias** géants en voie de disparition. Pour commémorer le **centenaire du Soroptimist International (SI)**, le SIE (Soroptimist International Europe) a choisi le thème « **plantez des arbres** ». L'Union française s'est tout de suite associée à ce projet. Dans le **Sud-Ouest** nous avons un lieu très adapté à ce projet : le **Canal du Midi** dont les superbes **platanes**, qui le bordent, sont menacés de mort et doivent être en grande partie abattus et remplacés.

Le Canal du Midi relie Toulouse à la Méditerranée. Il est prolongé par le Canal latéral de la Garonne qui relie Toulouse à l'Océan Atlantique. L'ensemble des deux canaux s'appelle le Canal des deux mers. Ce canal a été construit au **XVII<sup>ème</sup> siècle**, sous le règne de Louis XIV, par **Pierre Paul Riquet** qui en a été le concepteur et le réalisateur. **Il faut rappeler que le Canal du Midi est le plus ancien canal européen, toujours présent et accessible au plus grand nombre.** Pour poursuivre le lien historique avec les Etats-Unis d'Amérique, on peut mentionner que le 3<sup>ème</sup> Président des Etats-Unis **Thomas Jefferson**, alors ambassadeur en France, était venu étudier le Canal du Midi pour la construction du Canal Erié.

Au départ le canal du Midi a servi pour le transport de marchandises, puis de voyageurs mais aujourd'hui il est dédié à la navigation de touristes et plaisanciers. Un véritable **tourisme fluvial** s'est développé avec un choix important de croisières « à l'ombre des platanes ». Ses berges sont très fréquentées par les **promeneurs** (beaucoup de familles avec enfants), randonneurs à pied ou à vélo. Il permet également la pratique d'autres **sports** comme l'aviron, le cyclotourisme, le patin à roulettes.

Le Canal et ses berges sont la propriété de l'Etat et il est géré par la **Direction Sud-Ouest des Voies Navigables de France (VNF)**, organisme public à caractère administratif, sous tutelle du Ministère de l'environnement.

Depuis 1996, le Canal du Midi est inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO**.

Seule la partie du Canal du Midi, stricto sensu, est bordée de chaque côté par une **rangée de platanes** qui, malheureusement sont atteints, depuis 2006, par une **maladie due à un champignon** le chancre coloré qui diffuse par les racines des arbres et aboutit à leur mort. Sur les 42000 platanes qui bordent le canal, **26000 ont été abattus** et seulement **14000 ont été replantés en 10 ans**. Le coût total a été de 70 millions d'euros dont 7 millions provenaient de donateurs (particuliers, entreprises, associations comme la Fondation du Patrimoine ou des clubs service comme le Rotary) et d'aides de la Région et du département.

**Il reste, donc, encore un énorme travail à réaliser.**

**Notre projet se situe dans la continuité de nos actions** : en effet, en **2016, 4 clubs du SO** dont les villes se situent sur le canal du Midi (**Narbonne, Béziers, Carcassonne et Toulouse**) avaient fait un don pour la replantation des arbres et organisé un évènement convivial le long du canal. Pour cette action, ils avaient recueilli 3 distinctions : l'UF avait consacré un dossier environnement sur les platanes du canal du Midi dans le **Sorop Magazine n° 248, du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017**, le SIE avait accordé le **prix des meilleures pratiques de développement durable en 2017** et le **Ministère de l'Ecologie et l'Environnement** l'avait retenu comme **actions remarquables** dans le cadre de la semaine européenne du développement durable le 5 juin **2016**.

## **2. Objectifs :**

Notre objectif est de contribuer à ce **reboisement des berges du Canal du Midi**. La structure qui est en charge de ces plantations (les VNF) doit suivre un processus bien particulier et une réglementation stricte :

- Il faut d'abord abattre l'arbre mort, le brûler et le dessoucher. Puis les contours de la berge qui parfois s'effondrent lors de cette opération, doivent être consolidés. L'ensemble de ce processus est cher (environ 3000 euros pour un arbre)

- Les espèces d'arbres sont dorénavant diversifiées car le chancre coloré n'atteint que les platanes. Aujourd'hui la replantation se fait avec des chênes chevelus et aussi des peupliers, tilleuls, ...
- Il faut également prévoir d'installer de nouveaux nichoirs pour les oiseaux, les chauve-souris ...

Notre objectif est d'aider l'ensemble de la démarche afin de sauver les arbres qui apportent au canal son ombre, son oxygène si utiles aux populations qui vivent à proximité (**lutte contre le réchauffement climatique et la pollution**) ou qui cherchent des loisirs de plein air (**sauver l'économie touristique nautique « à l'ombre des platanes du canal du Midi »**). Cette action se situe bien dans le **développement durable** et la transmission d'un **patrimoine historique et végétal** sauvegardé.

Il répond tout à fait aux **objectifs de Développement Durable de l'ONU** : préserver les espaces verts pour les personnes, lutter contre le réchauffement climatique par la fraîcheur amenée par ces arbres, dépolluer l'environnement urbain et restaurer les écosystèmes terrestres utiles.

Il correspond au 5<sup>ème</sup> domaine d'action du SI : **environnement et développement durable** et montre le **rôle que peuvent jouer les femmes** dans ce domaine.

### 3. Description du projet

Au total, à ce jour, **11 clubs Soroptimist de la région Sud-Ouest** souhaitent soutenir le projet monté par le club de Toulouse Fil d'Ariane consistant à **financer une partie du reboisement des berges du Canal du Midi**.

Les clubs associés sont : **Nérac, Albi, Châtelleraut, Perpignan, Carcassonne, Narbonne, Luchon, Auch, Angoulême, Béziers, Toulouse** (engagement écrit).

Ce projet ambitieux, d'une grande ampleur, ne peut que s'appuyer sur le **Mécénat des Voies Navigables de France**, structure qui gère le canal du Midi en partenariat avec le Ministère de l'Environnement. L'achat des arbres ne peut se faire que par cet organisme via les appels d'offres du marché public auprès d'entreprises pépiniéristes qui assurent la préparation du sol, la plantation et la maintenance. Le rôle de chaque club sera de **lever des fonds** soit auprès de donateurs particuliers, sponsors, soit grâce à ses réserves soit en passant par une plateforme de financement participatif (Helloasso). Le but final sera de **communiquer** largement sur ce projet auprès des instances locales et régionales, auprès des médias. Une **plaque commémorative** du don sera apposée en un lieu à définir : le libellé comportera le centenaire du SI et l'opération Suzanne Noël.

Une **convention a été établie avec les VNF** pour en définir les contours exacts et les responsabilités de chacun (jointe au projet).

#### 4. Public Visé

**Toutes les personnes** qui empruntent chaque jour le canal du Midi soit sur l'eau soit sur les berges (beaucoup de femmes avec des enfants). Les générations futures auxquelles nous voulons transmettre un magnifique **patrimoine historique et végétal**, en bon état et participant à la **qualité de vie**.

Le canal du Midi, **long de 240 Kms**, traverse **7 villes plus ou moins grandes** (Toulouse, Béziers, Narbonne, Carcassonne, Agde, Ramonville-Sainte-Agne et Castelnaudary) et **20 villages** (Nissan lez Enserune, Colombiers, Sallèles, Vendres, Villeneuve-les-Béziers, Sérignan, Cers, Villefranche de Lauragais, Mongiscard, Aiguesvives, Marseillan, Montesquieu Lauragais, Gardouch, La Bastide d'Anjou, Bram, Capestang, Homps, Poilhes, Sauvian, Caux et Sauzens). **La population concernée, car vivant à proximité du canal du Midi, représente environ 800 000 personnes.**

#### 5. Emplacement

Le Canal du Midi et ses berges **entre Toulouse et Sète**

#### 6. Durée du projet

La plantation des arbres se fera **entre novembre 2021 et mars 2022** qui est la période favorable à la plantation de nouveaux arbres. La **remise du chèque global aux VNF** devrait avoir lieu à l'automne 2021 et **l'inauguration de la plaque commémorative pourrait se faire au printemps 2022** (en fonction de la situation sanitaire).

#### 7. Documents à l'appui du projet

##### - Budget prévisionnel :

Le prix d'un arbre est de **150 euros** en moyenne et le coût total de la plantation d'un arbre est de **3000 euros**.

Chaque club participant devrait donner, en fonction de ses ressources, 500 euros en moyenne, (Le club de Toulouse donnera 3000 euros) soit au total **8000 euros** (à ce jour, 6000 € versés).

Les dons de sponsors peuvent être estimés, en moyenne, à 500 euros par club, soit **5500 euros** en tout.

Notre plateforme Helloasso pour cette action est diffusée à nos membres, amis et partenaires habituels. On peut espérer récolter par ce biais **5000 euros** de plus (à ce jour 2260 € récoltés + 200 € en chèque)

**Le total est de 18500 euros**, ce qui représente la plantation (dans son ensemble) de 6 arbres. Si nous obtenions le prix national, la dimension du résultat de « plantons des arbres le long du canal du Midi » serait largement augmentée (pour information, le Rotary a déjà donné 17000 euros et la Fondation du Patrimoine de S. Bern 150000 euros).

- **Convention :**

Elle a été **signée** avec les VNF le 3 mai 2021 et est jointe au projet.

## **8. Produit fini livré à la fin du projet**

**Des arbres plantés le long du canal du Midi avec une plaque commémorative apposée (à proximité si possible)**, portant la notion de l'opération « petits bois de Suzanne Noël » pour célébrer le centenaire du Soroptimist International et ayant apporté un soutien financier à la restauration des arbres du canal du Midi.

## **9. Etapes du projet**

- Etape 1 : le club de Toulouse Fil d'Ariane, à l'initiative de ce projet, a l'acceptation du responsable du Mécénat des VNF (entretien par visio de N. Marty avec lui le 15-2-21 )
- Etape 2 : projet de convention avec les VNF, en cours (N. Marty et responsable VNF par visio le 25-3-21)
- Etape 3 : échanges par mails et téléphones avec tous les clubs Soroptimist du SO et visio avec les clubs associés (11-5-21)
- Etape 4 : levée des fonds par tous les clubs (réserves clubs, sponsors, plateforme financement Helloasso) de mi-avril à début juillet 2021
- Etape 5 : chèque remis au Mécénat des VNF (club de Toulouse au dernier trimestre 2021)
- Etape 6 : plantation des arbres fin 2021-début 2022 et inauguration officielle de la plaque commémorative avec présence des media et des clubs ayant participé, en mai 2022.

## **10. Estimation des ressources**

- Ressources humaines :
  - o équipe Club Toulouse sur ce projet (N. Marty, G. Vincent, MF Danjoux, M. Rivière, C. Prieu-Philippot, M. Ardichen, B. Lespès-Roman) : contacts VNF, liens avec les autres clubs, réflexions
  - o une référente par club associé : liens avec l'équipe de Toulouse

- trésorière : à Toulouse C. Prieu-Philippot (Présidente) pour centraliser les dons de chaque club et N. Marty pour le suivi des dons sur la plateforme Helloasso
- Ressources financières :
  - Elles sont indiquées au niveau du budget prévisionnel et sont de 3 ordres : fond de réserve des clubs, donateurs particuliers, sponsors habituels ou nouveaux, financement participatif
- Budget :
  - Les recettes sont indiquées au niveau du budget prévisionnel
  - Les dépenses : minimales car relations entre les partenaires par internet (prix abonnement Zoom ). La plaque commémorative sera payée par les VNF (environ 500 euros)
- Ressources matérielles :
  - Abonnement Zoom pour les visio-conférences entre les clubs participants

## 11. Communication

- a. Interne : tout le long du projet, le club de Toulouse Fil d'Ariane s'engage à tenir au courant des avancées les clubs associés, la VP Sud-Ouest et l'UF.
- b. Externe :
  - i. chaque club diffusera largement cet événement à la communication de la Mairie, aux journaux, télé et radio locales. Il le mentionnera sur son site web et facebook.
  - ii. Les VNF mettront en avant le SI et cette action sur le site [WWW.replantonslecanaldumidi.fr](http://WWW.replantonslecanaldumidi.fr) (article dédié), sur le Facebook « j'aime le canal du Midi » (13000 fans) avec un visuel de notre choix et dans une des newsletters adressée aux donateurs et mécènes habituels des VNF.

## 12. Conclusion

Ce **projet régional fédératif** des clubs du SO est un **projet d'envergure** (canal du Midi inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO**), il s'inscrit dans les **objectifs du développement durable de l'ONU** et montre le **rôle des femmes dans les projets environnementaux**.

### Composition de l'équipe projet :

Cheffe de projet : N. Marty

Membres : équipe de 7 personnes du club de Toulouse, 1 ou 2 référentes par club associé

Intervenants externes : le responsable du Mécénat des VNF et la présidente de l'Association des communes riveraines du Canal des deux-mers

Sponsors : banques, entreprises, associations partenaires, ...

**Validation par le club de Toulouse, le 11 mars 2021**

**Présenté comme projet régional par la VP Sud-Ouest, le 9 avril 2021**